



Devenir Conseiller Principal d'Éducation

Master Enseignement et Éducation à l'Inspé
2026/2027

inspe.univ-nantes.fr

MASTER ENSEIGNEMENT ET ÉDUCATION

Contenus et fonctionnement

C'est une formation initiale par alternance approfondie à l'encadrement éducatif et à l'animation éducative dans le cadre de la "Vie scolaire" en établissement du second degré (EPL). Pour cela ce master vise, outre la maîtrise de connaissances scientifiques en sciences humaines la construction de toutes les compétences du conseiller principal d'éducation. Le dispositif d'alternance permet de développer des compétences professionnelles en situation de pratique accompagnée puis de responsabilité. Un parcours sur les deux années d'analyse de l'activité éducative vise le suivi et le renforcement de la construction des compétences attendues. Le but est aussi de rendre les étudiants familiers des recherches en éducation de sorte qu'ils puissent en faire une utilisation professionnelle critique.

Les axes prioritaires de la formation

- La formation s'appuie sur les connaissances spécifiques construites par les étudiants en licence tout en les faisant accéder aux compétences du conseiller principal d'éducation (CPE). L'action éducative en établissement scolaire exige une approche référencée à plusieurs champs des sciences humaines (psychologie, philosophie, sociologie, histoire). L'objectif de la formation est de doter les étudiants des connaissances, des savoirs et des compétences en matière d'action éducative ouvrant sur une approche plurielle de l'encadrement et de l'animation éducative. L'objectif de la formation est de doter les étudiants des connaissances, des savoirs et des compétences en matière d'action éducative ouvrant sur une approche plurielle de l'encadrement et de l'animation éducative.
- Il s'agit d'une formation par alternance, permettant à la fois de construire des compétences professionnelles sur l'action éducative, la vie scolaire et de se doter d'outils d'analyse de l'activité (du conseiller, de l'élève et, plus largement, du professionnel).
- L'action éducative en EPLE exige d'être capable d'exercer les fonctions de cadre de la vie scolaire, de travailler en équipe et de mettre en œuvre un projet éducatif pour tous les élèves de l'établissement.

Modalités de contrôle des connaissances et des compétences

L'évaluation se fait en contrôle continu ou par un examen final. Pour les UE de M1 et de M2, une deuxième session est prévue, sous forme d'un examen écrit ou oral. Toutefois, cette règle ne vaut pas pour les mémoires de master de M2 qui sont soutenus une seule fois lors de la session 1 ou lors de la session 2. Pour valider l'année, la moyenne générale doit être supérieure ou égale à 10. L'accès au M2 est de droit pour tout étudiant ayant acquis les deux semestres du M1, ayant une moyenne supérieure à 10/20 (la moyenne se fait à partir des coefficients correspondant aux ECTS) et si les UE non compensables sont acquises. Les ECTS obtenues dans l'enseignement de langues étrangères ne sont pas compensables. Les UE ou ECTS relatives à la mise en situation professionnelle (stage et mémoire) ne sont pas compensables dans l'année de master 2. La mention (AB, B, TB) de la maîtrise est établie à partir de la moyenne des notes calculées à l'aide de coefficients en rapport avec les ECTS de chaque UE de M1. Le diplôme de master est délivré aux étudiants de M2 ayant validé les semestres 3 et 4 (dont UE non compensables). La mention (AB, B, TB) est établie à partir de la moyenne des notes calculées à l'aide de coefficients en rapport avec les ECTS de chaque UE de M2.

Le redoublement de M1 est proposé à tout stagiaire n'ayant pas validé son année. Le redoublement de M2 ne constitue pas un droit : il est subordonné à la décision du jury académique.

Organisation hebdomadaire

Master 1 : cours les lundi, mardi, mercredi et jeudi ponctuellement, et stage massé et filé de septembre à juin

Master 2 : Tous les candidats ont cours à l'Inspé les lundi et mardi et/ou mercredi

• **Étudiants :**

- cours lundi, mardi et mercredi ponctuellement
- stage de pratique accompagnée le jeudi et le vendredi du 2 octobre 2026 au 15 mai 2027, 14 heures semaine

• **Étudiants fonctionnaires stagiaires :**

- cours les lundis et mardis
- stage en responsabilité les mercredis, jeudis et vendredis

Dates des examens et des vacances

Examens 2^e session : voir présentation PPT de rentrée mise sur Madoc

Interruption des cours : du 26 octobre au 1^{er} novembre 2026 ; du 21 décembre 2026 au 3 janvier 2027 ; du 1^{er} au 7 mars 2027 ; du 26 avril au 2 mai 2027

Concours CPE (écrits) : mars 2027

Les enseignants du master «Enseignement et Éducation - Parcours CPE »

Enseignants chercheurs

CHAUVIGNÉ Céline, Nantes Université (Inspé)
CLAVIER Loïc, Nantes Université (Inspé)

Enseignants

AZZAM Riad, Nantes Université (Inspé)
BLANCO-PELLERIN Catherine, Nantes Université (Inspé)
LE MENAHÈZE Jean-Pierre, Personnel de direction
MULLER Léa, Nantes Université (Inspé)
PRIME T., Responsable culturel, école et pratiques éducatives,
Céméa Pays de la Loire

Semestre 1	
Unités d'enseignement	Volume horaire stagiaires
UE 11 S'approprier le cadre général de l'action éducative	149
EC1 : Organisation de la vie scolaire	45
EC2 : Suivi et encadrement des élèves	45
EC3 : Communiquer et collaborer au sein de la communauté éducative	45
EC4 : Analyse de l'activité	6
EC5 : Pratique réflexive	7
EC6 : Suivi individuel action éducative	1
UE 12 Analyser les situations éducatives et leurs contextes	48
EC1 : Formes, fonctions et enjeux de l'évaluation	6
EC2 : Pratique professionnelle et contexte (élèves et EPLE)	30
EC3 : Analyse de l'activité	3
EC4 : Pratique réflexive	9
UE 13 Appréhender le contexte de l'action éducative (principes, valeurs)	44
EC1: Cadre juridique et action éducative	15
EC2: Construction éthique de la pratique éducative	18
EC3 : Analyse de l'activité	3
EC4 : Pratique réflexive	8
UE 14 Développer une pratique réflexive dans le cadre d'une recherche liée au terrain d'exercice	23
EC1 : Production d'un mémoire	18
EC2 : Langue vivante	1
EC3 : Suivi recherche par étudiant	1
EC4 : CRCN-EDU	3
Total Semestre 1	264

Semestre 2	
Unités d'enseignement	Volume horaire stagiaires
UE 21 S'approprier le cadre général de l'action éducative	144
EC1 : Organisation de la vie scolaire	42
EC2 : Suivi et encadrement des élèves	45
EC3 : Communiquer et collaborer au sein de la communauté éducative	45
EC4 : Analyse de l'activité	6
EC5 : Pratique réflexive	6
UE 22 Analyser les situations éducatives et leurs contextes	47
EC1 : Formes, fonctions et enjeux de l'évaluation	6
EC2 : Pratique professionnelle et contexte (élèves et EPLE)	28
EC3 : Analyse de l'activité	3
EC4 : Pratique réflexive	9
EC5 : Suivi individuel mise en œuvre des situations	1
UE 23 Appréhender le contexte de l'action éducative (principes, valeurs)	45
EC1: Cadre juridique et action éducative	15
EC2: Construction éthique de la pratique éducative	18
EC3 : Analyse de l'activité	3
EC4 : Pratique réflexive	8
EC5 : Suivi individuel mise en œuvre des situations	1
UE 24 Développer une pratique réflexive dans le cadre d'une recherche liée au terrain d'exercice	24
EC1 : Production d'un mémoire	18
EC2 : Langue vivante	1
EC3 : Suivi recherche par étudiant	1
EC4 : CRCN-EDU	4
Total Semestre 2	260

Semestre 3	
Unités d'enseignement	Volume horaire stagiaires
UE 31 S'approprier le cadre général de l'action éducative	54
EC1 : Organisation de la vie scolaire	15
EC2 : Suivi et encadrement des élèves	17
EC3 : Communiquer et collaborer au sein de la communauté éducative	15
EC4 : Analyse de l'activité	3
EC5 : Pratique réflexive	3
EC6 : Suivi individuel action éducative	1
UE 32 Analyser les situations éducatives et leurs contextes	28
EC1 : Formes, fonctions et enjeux de l'évaluation	3
EC2 : Pratique professionnelle et contexte (élèves et EPLE)	12
EC3 : Analyse de l'activité	6
EC4 : Pratique réflexive	6
EC5 : Suivi individuel mise en œuvre des situations	1
UE 33 Appréhender le contexte de l'action éducative (principes, valeurs)	30
EC1: Cadre juridique et action éducative	12
EC2: Construction éthique de la pratique éducative	9
EC3 : Analyse de l'activité	6
EC4 : Pratique réflexive	3
UE 34 Développer une pratique réflexive dans le cadre d'une recherche liée au terrain d'exercice	16
EC1 : Production d'un mémoire	15
EC2 : Suivi recherche par étudiant	1
Total Semestre 3	128

Semestre 4	
Unités d'enseignement	Volume horaire stagiaires
UE 41 S'approprier le cadre général de l'action éducative	53
EC1 : Organisation de la vie scolaire	15
EC2 : Suivi et encadrement des élèves	16
EC3 : Communiquer et collaborer au sein de la communauté éducative	15
EC4 : Analyse de l'activité	6
EC5 : Pratique réflexive	1
UE 42 Analyser les situations éducatives et leurs contextes	28
EC1 : Formes, fonctions et enjeux de l'évaluation	3
EC2 : Pratique professionnelle et contexte (élèves et EPLE)	12
EC3 : Analyse de l'activité	6
EC4 : Pratique réflexive	6
EC5 : Suivi individuel action éducative	1
UE 43 Appréhender le contexte de l'action éducative (principes, valeurs)	31
EC1: Cadre juridique et action éducative (dont CRCN pour 5 HTD)	12
EC2: Construction éthique de la pratique éducative	9
EC3 : Analyse de l'activité	6
EC4 : Pratique réflexive	3
EC5 : Suivi individuel maîtrise du contexte de l'action éducative	1
UE 44 Développer une pratique réflexive dans le cadre d'une recherche liée au terrain d'exercice	16
EC1 : Production d'un mémoire	14
EC2 : Suivi recherche par étudiant	2
Total Semestre 4	128

Sur M1 et M2 si les notes d'analyse de l'activité, de pratique réflexive et de recherche sont inférieures à 8, elles sont non-compensables et la session ne peut être validée. L'étudiant est autorisé à se présenter à la 2^e session, sauf pour les notes obtenues dans le cadre du mémoire et sa soutenance dans les Unités d'Enseignement concernant la recherche.

Cette organisation est le fruit d'une logique de formation. Présentation ci-dessous.

1. Le bloc 1 du référentiel de formation (UE 1 dans l'organisation du M1 et du M2) renvoie au cœur du métier de conseiller principal d'éducation (CPE). Il s'articule autour des principales connaissances et compétences professionnelles, indispensables à l'exercice de ses missions sur les champs éducatifs et pédagogiques. Ce bloc de formation met tout d'abord l'accent sur les compétences à développer afin d'encadrer, d'organiser et d'animer une équipe de vie scolaire. Avec l'appui de cette équipe, le CPE contribue à la qualité de vie des élèves au sein de l'établissement, tout en exerçant un rôle déterminant dans le respect des règles de vie et de droit au sein de l'établissement. Ces deux missions s'articulent étroitement avec celles relatives à l'accompagnement des élèves dans leurs apprentissages, à la participation à la construction de leurs parcours, et à leur formation citoyenne. À cette fin, deux autres aptitudes sont déterminantes, comme conditions de développement des précédentes : traiter l'information et savoir communiquer, ainsi que collaborer au sein de la communauté éducative. Les éléments suivants seront travaillés : Encadrer, organiser et animer l'équipe de vie scolaire. Contribuer à la qualité des conditions de vie des élèves dans l'établissement. Veiller au respect des règles de vie et de droit dans l'établissement. Connaître le système éducatif et ses enjeux. Accompagner les élèves dans leurs apprentissages. Participer à la construction des parcours des élèves. Accompagner les élèves dans leur formation à une citoyenneté participative. Traiter l'information et savoir communiquer. Collaborer au sein de la communauté éducative. Mise en œuvre de la pratique éducative : analyse et réflexivité.
 - a. Pour les cinq EC qui suivent plusieurs principes seront mis en œuvre. Principe général : le master étant enchâssé entre une formation de licence et une poursuite de formation en tant que néo titulaires, la formation par alternance doit s'appuyer sur des méthodes permettant une alternance intégrative. L'expérience des stagiaires sur le terrain est travaillée dans tous les cours.
 - b. Des temps particuliers viennent s'ajouter à cette démarche, les EC Analyse de l'activité et EC pratique réflexive. Ils ont pour objectif de regarder et de travailler des points particuliers de l'action du CPE. Chaque stagiaire fait le choix de venir lors de ces interventions avec une situation qu'il souhaite travailler.
 - c. Enfin la structure de ces EC est constituée d'une progressivité de sorte à atteindre les attendus en fin de formation (cf document du ministère de l'EN), d'où le nombre plus important de TP en M2 qu'en M1. Les TP permettent de travailler en plus petit groupe et de finaliser les compétences attendues décrites dans le référentiel.
2. Les blocs 2 et 3 du référentiel de formation correspondent aux UE 2 et 3 du M1 et du M2
 - a. En suivant les principes d'action de formation énoncés dans le cadre de l'UE 1 nous avons construits les EC de l'UE 2 autour des éléments suivants :
 - I. Appuyer son action en s'appropriant les enjeux de l'évaluation. Diagnostic éducatif, évaluation projet vie scolaire, évaluation des actions éducatives
 - II. Connaître et prendre en compte la diversité des élèves. Connaître et prendre en compte la diversité des contextes d'exercice
 - III. Mise en œuvre de la pratique éducative : analyse et réflexivité
 - IV. Confronter les éléments conceptuels des sciences humaines convoquées dans le cadre du mémoire à la réalité du terrain. Logos versus topos (au sens néoplatonicien). Prendre conscience que le réel résiste et en tirer des modalités d'action.
 - b. En suivant les principes d'action de formation énoncés dans le cadre de l'UE 1 nous avons construits les EC de l'UE 3 autour des éléments suivants :
 - I. Adapter sa posture professionnelle et intégrer les dimensions éthiques et déontologiques du métier : identifier et résoudre des dilemmes professionnels.
 - II. Mise en œuvre de la pratique éducative : analyse et réflexivité
 - III. Confronter les éléments conceptuels des sciences humaines convoquées dans le cadre du mémoire à la réalité du terrain. Logos versus topos (au sens néoplatonicien). Prendre conscience que le réel résiste et en tirer des modalités d'action.
3. Le bloc 4 du référentiel de formation correspond à l'UE4. C'est le lieu où vont se dialectiser la démarche scientifique et ce qui a été collecté sur le terrain par les stagiaires puis travaillé dans le cadre de l'EC « Pratiques réflexives » dans les trois autres UE. En complément de ce travail de formation « à et par la recherche » seront travaillés les éléments suivants :
 - a. S'engager dans un collectif de travail. Ici ce sont les séminaires de recherche qui sont concernés directement.
 - b. Traduction d'un article en langue anglaise et utilisation de certains éléments de cet article dans le mémoire. La dimension culturelle des épistémologies sollicitées est ainsi prise en compte.
 - c. Entrer dans une dynamique d'auto-formation. Cette autoformation au sein de cette UE passe par la lecture régulière d'articles de recherche, de rapports de l'IGEN, textes officiels, et de toutes autres sources qui permettent d'évoluer professionnellement sur les enjeux de l'éducation.

STRUCTURE GÉNÉRALE DU M1 (SEMESTRE 1)

UE11
EC1,2 et 6

Master enseignement et éducation		
Parcours CPE		
Master 1 Semestre 1	S'approprier le cadre général de l'action éducative	
EC1 : Organisation de la vie scolaire EC2 : Suivi et encadrement des élèves EC6 : Suivi individuel action éducative	EC1 : 45 heures EC2 : 45 heures EC6 : 1 heure	Format : TD - TP
Noms et courriels des intervenants : Celine.Chauvigne@univ-nantes.fr - Jeanpierre.Lemenaheze@univ-nantes.fr		

Contenus

• Histoire du système éducatif

Comprendre l'environnement institutionnel dans lequel le conseiller principal d'éducation s'inscrit et voir les grandes évolutions des politiques éducatives.

• Sociologie des organisations

Étudier comment les membres d'une organisation (les acteurs) construisent et coordonnent des activités collectives organisées dans un contexte donné (ministère, rectorat, établissement scolaire).

• Assise identitaire du conseiller principal d'éducation

Comprendre et analyser les évolutions du métier de sa naissance à aujourd'hui

• Histoire des idées

Repérer et analyser les courants qui ont alimenté et construit la vie scolaire et le métier spécifique de conseiller principal d'éducation

• Philosophie

Étudier et analyser les approches philosophiques de l'autorité, de l'éthique au cœur du métier de conseiller principal d'éducation

• Thématiques :

- Cpe et le collège : Une brève histoire du collège sera fournie et seront étudiés les dispositifs et principes à l'œuvre afin de comprendre comment le CPE y contribue et participe
- CPE et lycées : les dernières réformes du LGT et LP - Quel rôle pour les CPE dans ces établissements ?
- Le CPE et le chef d'école

Objectifs pédagogiques proposés

- Situer les missions du CPE dans l'organisation de l'EPLE et dans les évolutions du système éducatif, afin d'identifier les marges d'action du service de vie scolaire.
- Construire une posture de responsable de service : organiser le travail des AED, déléguer, expliciter les objectifs, réguler l'activité collective et sécuriser les procédures.
- Analyser des situations de tension ou de conflit pour choisir des modes de communication adaptés, prévenir l'escalade et restaurer un cadre de travail partagé.

Évaluation

	Écrit	Oral	Exposé	Dossier
Contrôle continu	X			
Évaluateurs	EC1 : Jean-Pierre Le Menahèze EC2 : Céline Chauvigné			

Références conseillées

- Chauvigné, C. (2022). La vie scolaire : une histoire singulière au sein du système éducatif -La revue professionnelle de la vie scolaire (1960-2016), Saint-Aignan : PURH. ISBN 979-10-240-1580-4
- Delahaye, J.-P. (dir.). Le Conseiller principal d'éducation : de la vie scolaire à la politique éducative. Berger-Levrault, 2016.
- Obin, J.-P. & Daux, C. 20 situations réelles de vie scolaire. Hachette Éducation, 2015.

UE11
EC3à5

Master enseignement et éducation		
Parcours CPE		
Master 1 Semestre 1	S'approprier le cadre général de l'action éducative	
EC3 : Communiquer et collaborer au sein de la communauté éducative EC4 : Analyse de l'activité EC5 : Pratique réflexive	EC3 : 45 heures EC4 : 6 heures EC5 : 7 heures	Format : TD - TP
Noms des intervenants : Riad.Azzam@univ-nantes.fr - Loic.Clavier@univ-nantes.fr - Jeanpierre.Lemenazeze@univ-nantes.fr		

Contenus

• EC3

- Maîtriser les principes d'une communication professionnelle écrite et orale adaptée aux interlocuteurs : élèves, familles, AED, enseignants, direction, partenaires.
- Identifier les conditions d'un travail collaboratif efficace en EPLE et construire des modalités de coordination avec les équipes pédagogiques et éducatives.
- S'entraîner à la conduite d'entretien, à la médiation et à la régulation de conflits en maintenant une posture éthique et institutionnelle

• EC4

- Apports théoriques, outils d'analyse et analyse des situations éducatives. Appropriation des grilles d'analyse propres au CPE
- La priorité de ces UE est de constituer une connaissance pragmatique, c'est-à-dire en situation, du métier de CPE. Pour ce faire, ces UE sont articulées aux UE liées aux stages en établissements et aux UE centrées sur la recherche en éducation. À partir de cas concrets l'enseignement visera à mettre en œuvre une posture réflexive sur les tenants et les aboutissants du métier. Divers cadres théoriques seront sollicités comme l'analyse institutionnelle, l'analyse de l'activité, l'analyse du travail, etc.

• EC5

Retour réflexif entre les problématiques de terrain et les concepts scientifiques mobilisés. Il s'agira ici de comparer les hypothèses formulées avec l'apport d'un cadre théorique (concepts scientifique) aux réalités éducatives suite à un recensement de données collectées au cours de l'action éducative.

Objectifs pédagogiques

• EC3 et EC4

- préparer et exploiter les situations de stages
- développer des compétences d'analyse de son contexte de stage
- développer des compétences d'analyse de l'activité et de la pratique professionnelle

• EC5

Il s'agira, ici, de travailler à l'écart d'un point de vue analytique entre les concepts scientifiques en sciences humaines et les observations de terrain dans le cadre de l'alternance.

Évaluation

	Écrit	Oral	Exposé	Dossier
Contrôle continu	X			
Évaluateurs	EC3 : Jean-Pierre Le Menahèze EC4 : Riad Azzam EC5 : Loïc Clavier			

Références conseillées

- Condette, S. Enjeux et mise en œuvre de la participation des élèves au lycée. L'Harmattan, 2017.
- Hue, C. La médiation par les élèves : enjeux et perspectives pour la vie scolaire. Canopé, 2014.
- Carrefours de l'éducation, n°49, Le conseiller principal d'éducation entre héritage et nouvelles professionnalités, 2020.
- Les références dépendent du sujet choisi par l'étudiant et du directeur de mémoire (EC5)

UE12

Master enseignement et éducation

Parcours CPE

Master 1 Semestre 1		Analyser les situations éducatives et leurs contextes
EC1 : Formes, fonctions et enjeux de l'évaluation EC2 : Pratique professionnelle et contexte (élèves et EPLE) EC3 : Analyse de l'activité EC4 : Pratique réflexive	EC1 : 6 heures EC2 : 30 heures EC3 : 3 heures EC4 : 9 heures	Format : TD - TP
Noms et courriels des intervenants : Catherine.Blanco@univ-nantes.fr - Loic.Clavier@univ-nantes.fr		

Contenus

- **EC1** : formes et fonction de l'évaluation. Comment évalue-t-on ? Les différences entre évaluation et contrôle. L'évaluation formative dans les apprentissages. Construire un référentiel d'évaluation. Les grands modèles de l'évaluation.
- **EC2** : Inclusion, discriminations
- **EC3 et EC4** : Analyse de l'activité – visites

Objectifs pédagogiques

• EC1

Appréhender les modèles de l'évaluation et fonction de l'évaluation. Construire l'autonomie des apprentissages en utilisant l'évaluation.

• EC2

Inclusion : Comprendre les enjeux, les cadres réglementaires et les pratiques de l'école inclusive. Développer les compétences nécessaires à l'accompagnement de la diversité des élèves et à la mise en œuvre d'environnements éducatifs favorisant l'accès aux apprentissages de tous les élèves.

Discriminations : Comprendre les mécanismes de discrimination en contexte éducatif. Maîtriser les cadres théoriques et réglementaires de ces phénomènes et les dispositifs institutionnels de leur prévention et de traitement.

• EC3 et EC4

Analyse de l'activité : Développer une compréhension située du métier de CPE à travers l'analyse de l'activité des élèves et du CPE. Articulé aux stages en établissement et aux enseignements, acquérir des outils théoriques et méthodologiques pour analyser des situations éducatives réelles et construire une posture réflexive sur les pratiques professionnelles.

Évaluation

	Écrit	Oral	Exposé	Dossier
Contrôle continu	X			
Évaluateurs	EC1 : Loïc Clavier EC2, EC3 et EC4 : Riad Azzam, Catherine Blanco-Pellerin et Céline Chauvigné			

Références conseillées

- Verdier, E et al. (2016). Boucs émissaires : Combattre l'indifférence, refuser la soumission. Saint-Martin-de-Londres : H&O Éditions.
- Ebersold, S. (2017). L'école inclusive : un défi pour l'école. Repères pratiques pour la scolarisation des élèves en situation de handicap. Paris : Presses Universitaires de France.
- Étienne, R., & FUMAT, Y. (2014). Comment analyser les pratiques éducatives pour se former et agir ? Louvain-la-Neuve, Belgique: De Boeck.
- Perrenoud, P. (2005). Assumer une identité

UE13

Master enseignement et éducation		
Parcours CPE		
Master 1 Semestre 1	Appréhender le contexte de l'action éducative (principes, valeurs)	
EC1 : Cadre juridique et action éducative EC2 : Construction éthique de la pratique éducative EC3 : Analyse de l'activité EC4 : Pratique réflexive	EC1 : 15 heures EC2 : 18 heures EC3 : 3 heures EC4 : 8 heures	Format : TD - TP
Noms et courriels des intervenants : Riad.Azzam@univ-nantes.fr - Loic.Clavier@univ-nantes.fr		

Contenus

• EC1 et EC3

- L'approche juridique de l'EPL
 - Le règlement intérieur de l'EPL. Les procédures disciplinaires en EPL
 - L'actualité juridique et son impact sur le fonctionnement des EPL de leurs acteurs
 - Les dispositifs et concepts juridiques et leurs usages éducatifs
 - Le statut juridique des élèves en général et celui des élèves à besoins Éducatifs en particuliers
- Introduction aux droits et obligations CPE (Droit et Morale)

• EC2

Grands thèmes éducatifs et dilemmes professionnels. Les enjeux du système éducatif en regard des travaux sociologiques actuels. Place du CPE face à ces enjeux et dilemmes professionnels Thèmes : l'école pour faire société, les inégalités scolaire, la méritocratie, bienveillance et autorité, territoires et autocensure dans l'orientation, Harcèlement scolaire,

• EC4

Retour sur la pratique éducative et les concepts scientifiques mobilisés

Objectifs

• EC1

Connaître les droits et obligation liés au statut des fonctionnaires en général et du CPE en particulier

Appréhender le travail du CPE dans ses missions d'éducation auprès des élèves en général et de ceux à besoin éducatif particulier Cette unité de formation s'articule autour de la dimension juridique et morale du métier et de la place réelle qu'occupe le droit dans les rapports entre les membres de la communauté éducative. Il sera, aussi, question de l'usage éducatif des différentes règles qui régissent la vie dans établissement.

• EC2

Appréhender ce qu'est un dilemme professionnel et l'articuler à la pratique éducative

• EC4

Être capable d'utiliser les concepts scientifiques en action

Évaluation

	Écrit	Oral	Exposé	Dossier
Contrôle continu	X			
Évaluateurs	EC1 et EC3 : Riad Azzam EC2 et EC4 : Loïc Clavier			

Références conseillées

- Obin Jean-Pierre, Daux Chantal. 20 Situations réelles de vie scolaire, Hachette éducation, 2015
- Marsollier C. sous la direction de, L'éthique à l'école. Quels enjeux ? Quels défis ? Berger-Levrault. 2019
- Dupeyron « la responsabilité éthique des conseillers principaux d'éducation » Les dossiers des sciences de l'éducation

UE14

Master enseignement et éducation		
Parcours CPE		
Master 1 Semestre 1	Développer une pratique réflexive dans le cadre d'une recherche liée au terrain d'exercice	
EC1 : Production d'un mémoire EC2 : Langue vivante contexte (élèves et EPLE) EC3 : Suivi recherche EC4 : CRCN-EDU	EC1 : 18 heures EC2 : 1 heures EC3 : 1 heure EC4 : 3 heures	Format : TD - TP
Noms et courriels des intervenants : Loic.Clavier@univ-nantes.fr		

Contenus

La formation à et par la recherche s'ancre dans deux principes fondamentaux :

1 - L'alternance

2 - La production de compétences professionnelles dans le cadre d'une démarche de recherche.

Sur ce premier semestre les stagiaires devront utiliser le terrain sur lequel ils exercent pour choisir une question de recherche liée à leur activité éducative. Ils construiront une problématique (question de recherche, production d'un cadre théorique, formulation d'hypothèses). Une première réflexion sur la méthodologie de recherche (mode et nature de la collecte de données) sera amorcée pour être mise en œuvre au second semestre.

Objectifs

• EC1

- Produire une question de recherche
- Produire une bibliographie
- Confronter référence scientifique et réalité de terrain

• EC2

Maîtriser un écrit scientifique écrit en langue anglaise

• EC3

Problématiser, établir une problématique

Évaluation

	Écrit	Oral	Exposé	Dossier
Contrôle continu	X			
Évaluateur	Loïc Clavier			

Références conseillées

En fonction bibliographie de la production scientifique de l'étudiant

STRUCTURE GÉNÉRALE DU M1 (SEMESTRE 2)

UE21

Master enseignement et éducation		
Parcours CPE		
Master 1 Semestre 2	S'approprier le cadre général de l'action éducative	
EC1 : Organisation de la vie scolaire EC2 : Suivi et encadrement des élèves EC3 : Communiquer et collaborer au sein de la communauté éducative EC4 : Analyse de l'activité EC5 : Pratique réflexive	EC1 : 42 heures EC2 : 45 heures EC3 : 45 heures EC4 : 6 heures EC5 : 6 heures	Format : TD - TP
Noms et courriels des intervenants : Catherine.Blanco@univ-nantes.fr - Loic.Clavier@univ-nantes.fr - Jeanpierre.Lemenaheze@univ-nantes.fr		

Contenus

• EC1 et EC2

Organisation de service, projet vie scolaire, climat scolaire, CPE et pédagogie, CPE et orientation, psychologie de l'adolescent.

• EC3

Communication, relation école-famille, gestion de crise

• EC4

Analyse de l'activité – visites

• EC5

Retour sur la pratique éducative et les concepts scientifiques mobilisés.

Objectifs

• EC1 et EC2

- **Organisation de service & projet vie scolaire** : Définir le rôle et les actions du CPE en tant que responsable de service afin de maîtriser les principes et les outils du pilotage du service de vie scolaire.

- **Climat scolaire** : En comprendre les déterminants et leur impact sur les apprentissages, le bien-être et la réussite des élèves. Mobiliser les acteurs de la communauté éducative autour d'une démarche de prévention et de promotion du vivre-ensemble. Penser l'accueil et les lieux de vie des élèves.

- **CPE et pédagogie** : Définir la notion de compétence et les concepts liés et former le CPE au développement de compétences chez les élèves, dans et hors la classe, à travers l'élaboration de situations

- **CPE et orientation** : Appréhender les enjeux éducatifs, sociaux et institutionnels de l'orientation. Définir le rôle et la place du CPE dans l'accompagnement du parcours de l'élève, notamment avec la mise en place du Parcours Avenir.

- **Psychologie de l'adolescent** : Connaissances générales pour comprendre et appréhender les jeunes publics

• EC3 Communication, relation école-famille, gestion de crise

- Comprendre les enjeux de la communication professionnelle du CPE au sein de la communauté éducative, en identifiant les circuits d'information, les postures attendues et les modalités de coopération avec les personnels de direction, les enseignants, les AED, les familles et les partenaires extérieurs.

- Construire une posture professionnelle adaptée dans la relation école-famille, en particulier dans les situations sensibles : absentéisme, difficultés comportementales, décrochage, conflit, sanction, accompagnement éducatif ou orientation.

- S'approprier les principes de la gestion de crise en établissement scolaire afin d'identifier les acteurs à mobiliser, les procédures à respecter, les modalités de communication interne et externe, et les conditions d'un retour réflexif après l'événement.

• EC4

- **Analyse de l'activité** : développer une compréhension située du métier de CPE à travers l'analyse de l'activité des élèves et du CPE. Articulé aux stages en établissement et aux enseignements, acquérir des outils théoriques et méthodologiques pour analyser des situations éducatives réelles et construire une posture réflexive sur les pratiques professionnelles.

• EC5

Regard critique sur les concepts en sciences humaines et l'activité éducative

Évaluation

	Écrit	Oral	Exposé	Dossier
Contrôle continu	X			
Évaluateurs	EC1 et EC2 : Catherine Blanco-Pellerin EC3 : Jean-Pierre Le Menahèze EC4 : Céline Chauvigné et Jean-Pierre Le Menahèze EC5 : Loïc Clavier			

Références conseillées

- Bouvier, A. (2009). Le conseiller principal d'éducation au centre de la vie scolaire. Lyon : CRDP.
- Delahaye, J-P (2016). Le conseiller principal d'éducation : de la vie scolaire à la politique éducative. Boulogne-Billancourt : Berger-Levrault.
- Debardieux, E. et al (2012). Le « Climat scolaire » : définition effets et conditions d'amélioration. Rapport au Comité scientifique de la Direction de l'enseignement scolaire. Paris : MEN.
- Perrenoud P. (2011). Construire des compétences dès l'école. Paris : ESF éditeur.

UE22

Master enseignement et éducation		
Parcours CPE		
Master 1 Semestre 2	Analyser les situations éducatives et leurs contextes	
EC1 : Formes, fonctions et enjeux de l'évaluation EC2 : Pratique professionnelle et contexte (élèves et EPLE) EC3 : Analyse de l'activité EC4 : Pratique réflexive	EC1 : 6 heures EC2 : 28 heures EC3 : 3 heures EC4 : 9 heures	Format : TD - TP
Noms et courriels des intervenants : Riad.Azzam@univ-nantes.fr - Catherine.Blanco@univ-nantes.fr - Loic.Clavier@univ-nantes.fr		

Contenus

• EC1 et EC2

Harcèlement, autorité éducative

• EC3

Entretien éducatif : typologie des entretiens éducatifs. Aptitudes spontanées et professionnelles dans la conduite d'un entretien. Analyse des entretiens éducatifs

• EC4

Place des concepts en sciences humaines dans l'action éducative. Regard critique sur les limites des concepts étudiés

Objectifs

• EC2

- **Harcèlement** : comprendre les mécanismes de harcèlement en contexte éducatif. Maîtriser les cadres théoriques et réglementaires de ces phénomènes et les dispositifs institutionnels de leur prévention et de traitement.

- **Autorité éducative** : En comprendre les fondements dans les contextes scolaires. Développer une posture professionnelle propice à la relation éducative.

• EC3

L'entretien comme outil professionnel aux usages multiples. Sa conduite suppose la maîtrise d'un ensemble de connaissances et de techniques

• EC4

Retour sur la pratique éducative et les concepts scientifiques mobilisés.

Évaluation

	Écrit	Oral	Exposé	Dossier
Contrôle continu	X			
Évaluateurs	EC1 et EC2 : Catherine Blanco-Pellerin EC3 : Riad Azzam EC4 : Céline Chauvigné			

Références conseillées

- Catheline, N. (2015). Le harcèlement scolaire. Paris : PUF.
 - Prairat, E. (2010). L'autorité éducative : déclin, érosion ou métamorphose. Nancy : PUN.
 - Robbes, B. (2013). L'autorité éducative : la construire et l'exercer. Amiens : CRDP.
- Les références dépendent du sujet choisi par l'étudiant et du directeur de mémoire (EC4)
- L'entretien d'explicitation en formation initiale et en formation continue. Paris : Pédagogies Jean-Claude Kaufmann
 - L'entretien compréhensif [Kaufmann, J.-C. (1996)

UE23

Master enseignement et éducation		
Parcours CPE		
Master 1 Semestre 2	Appréhender le contexte de l'action éducative (principes, valeurs)	
EC1 : Cadre juridique et action éducative EC2 : Construction éthique de la pratique éducative EC3 : Analyse de l'activité EC4 : Pratique réflexive	EC1 : 15 heures EC2 : 18 heures EC3 : 3 heures EC4 : 8 heures	Format : TD - TP
Noms et courriels des intervenants : Riad.Azzam@univ-nantes.fr - Loic.Clavier@univ-nantes.fr		

Contenus

• EC1 et EC3

- L'accompagnement de la représentation des élèves en EPLE (CVL/ CLC/MDL)
- Le cadre juridique de la sanction (légalité et légitimité)
- Les différentes responsabilités juridiques liées à l'exercice du métier de CPE (civile, pénale administrative et disciplinaire)

• EC2

Grands thèmes éducatifs et dilemmes professionnels. Les enjeux du système éducatif en regard des travaux sociologiques actuels. Place du CPE face à ces enjeux et dilemmes professionnels Thèmes : l'école pour faire société, les inégalités scolaire, la méritocratie, bienveillance et autorité, territoires et autocensure dans l'orientation, Harcèlement scolaire,

• EC4

Pratique réflexive : retour sur la pratique éducative et les concepts scientifiques mobilisés

Objectifs

• EC1 et EC3

- Connaître et prendre en compte la diversité des élèves
- S'approprier les outils juridiques pour l'analyse des situations éducatives de la vie scolaire
- Intégrer les impératifs juridiques et institutionnels dans l'exercice du métier
- Se familiariser avec les différents canaux de diffusion de l'actualité institutionnelles et juridique

• EC2

- Construire une posture déontologique

• EC4

- Pratique réflexive : dialectique entre les concepts scientifiques en sciences humaines et les observations de terrain dans le cadre de l'alternance

Évaluation

	Écrit	Oral	Exposé	Dossier
Contrôle continu	X			
Évaluateurs	EC1 et EC3 : Riad Azzam EC2 et EC4 : Loïc Clavier			

Références conseillées

- Dubet et Duru Bellat « l'école peut-elle sauver la démocratie », Grasset 2022
- Joanie Cayouette-Remblière et Léonard Moulin « Comment évoluent les inégalités scolaires au collège » Population, vol. LXXIX, 2019/4
- Delahaye « L'école n'est pas faite pour les pauvres. Pour une école républicaine fraternelle ». Le bord de l'eau 2022
- Fabrice Murat « les performances scolaires et l'orientation en fin de troisième selon les type de commune », Education et formation, No 102, juin 2021
- Dan Olweus, « Violences entre élèves, harcèlements et brutalités. Les faits, les solutions. » ESF, 1999
- Livret 5 du code de l'éducation nationales
Code junior (Daloz)

UE24

Master enseignement et éducation		
Parcours CPE		
Master 1 Semestre 2	Développer une pratique réflexive dans le cadre d'une recherche liée au terrain d'exercice	
EC1 : Production d'un mémoire EC2 : Langue vivante contexte (élèves et EPLE) EC3 : Suivi recherche EC4 : CRCN-EDU	EC1 : 18 heures EC2 : 1 heures EC3 : 1 heure EC4 : 4 heures	Format : TD - TP
Noms et courriels des intervenants : Loic.Clavier@univ-nantes.fr		

Contenus

La formation à et par la recherche s'ancre dans deux principes fondamentaux :

1 - L'alternance

2 - La production de compétences professionnelles dans le cadre d'une démarche de recherche.

Lors de ce second semestre, les stagiaires collecteront des données liées à leur problématiques, les analyseront et feront un retour de validité sur leurs hypothèses. Ce retour sur la validité des hypothèses devra éclairer le stagiaire sur ce qu'il a compris du terrain d'enquête (c'est-à-dire son lieu de stage). Une première conclusion est attendue. Elle sera le lieu de l'identification des compétences développées tant du point de vue de l'utilisation des outils de la recherche que de l'identification que du point de vue des compétences professionnelles mises en œuvre.

Objectifs

• EC1

- Produire une question de recherche
- Produire une bibliographie
- Confronter référence scientifique et réalité de terrain

• EC2

Maîtriser un écrit scientifique écrit en langue anglaise

• EC3

Problématiser, établir une problématique

Évaluation

	Écrit	Oral	Exposé	Dossier
Contrôle continu	X			
Évaluateur	Loïc Clavier			

Références conseillées

Les références dépendent du sujet choisi par l'étudiant et du directeur de mémoire

STRUCTURE GÉNÉRALE DU M2 (SEMESTRE 3)

UE31

Master enseignement et éducation		
Parcours CPE		
Master 2 Semestre 1	S'approprier le cadre général de l'action éducative	
EC1 : Organisation de la vie scolaire EC2 : Suivi et encadrement des élèves EC3 : Communiquer et collaborer au sein de la communauté éducative EC4 : Analyse de l'activité EC5 : Pratique réflexive	EC1 : 15 heures EC2 : 17 heures EC3 : 15 heures EC4 : 3 heures EC5 : 3 heures	Format : TD - TP
Noms et courriels des intervenants : Riad.Azzam@univ-nantes.fr - Catherine.Blanco@univ-nantes.fr - Loic.Clavier@univ-nantes.fr		

Contenus

- **EC1 et EC4** : Climat scolaire, CPE et pédagogie, analyse de l'activité
- **EC2 et EC5** : Décrochage scolaire, égalité filles-garçons, risques psycho-sociaux
- **EC3** : Connaissance de l'ensemble des ressources, outils et moyens numériques disponibles à l'Inspé

Expérimentation des outils et environnements numériques de travail les plus courants dans les EPLE : Pronote, Elyco, ressources diverses avec sitographie.

Etude de la compétence 9 du référentiel commun, du CRCN – Cadre de référence des compétences numériques, approche de PIX, plate-forme de certification, réglementation générale de la protection des données.

Exploitation orale des expériences de stages portant sur les usages numériques des élèves et adultes des EPLE. Composition collective d'un dossier soutenu à l'oral sur les stratégies numériques à mettre en œuvre au sein d'un établissement (études de cas).

Objectifs

- **EC1**
 - **Climat scolaire** : En comprendre les déterminants et leur impact sur les apprentissages, le bien-être et la réussite des élèves. Mobiliser les acteurs de la communauté éducative autour d'une démarche de prévention et de promotion du vivre-ensemble. Penser l'accueil et les lieux de vie des élèves.
 - **CPE et pédagogie** : Définir la notion de compétence et les concepts liés et former le CPE au développement de compétences chez les élèves, dans et hors la classe, à travers l'élaboration de situations
 - EC3 Appréhender les usages numériques dans le cadre de la vie scolaire/ Intégrer les attentes institutionnelles en matière de Compétence professionnelle attendue / maîtrise des cadres régissant les apprentissages numériques des élève
- **EC2**
 - Repérer les signaux faibles du décrochage scolaire, de l'absentéisme et du mal-être adolescent pour construire une réponse éducative graduée et partenariale.
 - Analyser les inégalités de parcours, les stéréotypes de genre et leurs effets sur l'orientation, l'engagement scolaire et le sentiment d'appartenance.
 - Identifier les facteurs de risques psycho-sociaux chez les élèves et articuler prévention, alerte, écoute, orientation et travail avec les familles et partenaires
- **EC3**
 - Approfondir la connaissance et la maîtrise de la compétence P9 du

- référentiel en lien avec les compétences P1-valeurs de la République, - P5 – Construction des parcours et projets d'orientation, P6 – autour des chartes d'usages et de la confidentialité des informations, P10 projets collectifs, coopératifs et des compétences spécifiques aux personnels d'éducation
- Développer une réflexion personnelle et une capacité

• EC4

Développer une compréhension située du métier de CPE à travers l'analyse de l'activité des élèves et du CPE. Articulé aux stages en établissement et aux enseignements, acquérir des outils théoriques et méthodologiques pour analyser des situations éducatives réelles et construire une posture réflexive sur les pratiques professionnelles.

• EC5

- Mettre à distance une situation de suivi d'élève en croisant données de terrain, cadres institutionnels et apports scientifiques.
- Construire une analyse réflexive des effets de l'action du CPE sur l'accrochage scolaire, l'égalité de traitement et le climat de sécurité psychologique.
- Formuler des pistes d'action ajustées, évaluables et soutenables dans le fonctionnement réel de l'EPLE.

Évaluation

	Écrit	Oral	Exposé	Dossier
Contrôle continu	X			
Évaluateurs	EC1 et EC4 : Catherine Blanco-Pellerin EC2 et EC5 : Jean-Pierre Le Menahèze EC3 : Riad Azzam			

Références conseillées

- Debardieux, E. et al (2012). Le « Climat scolaire » : définition effets et conditions d'amélioration. Rapport au Comité scientifique de la Direction de l'enseignement scolaire. Paris : MEN.
- Perrenoud P. (2011). Construire des compétences dès l'école. Paris : ESF éditeur.
- CNECSCO. Décrochage scolaire : dossier de synthèse et préconisations, 2017.
- Marsollier, C. L'attention aux vulnérabilités des élèves. Berger-Levrault, 2023.
- Eduquer avec le numérique. De Bruno Devauchelle. ESF – Sciences Humaines – 2019
- Sociologie du numérique. De Dominique Boullier. Armand Colin Paris- 2014

UE32

Master enseignement et éducation

Parcours CPE

Master 2 Semestre 1	Analyser les situations éducatives et leurs contextes	
EC1 : Formes, fonctions et enjeux de l'évaluation EC2 : Pratique professionnelle et contexte (élèves et EPLE) EC3 : Analyse de l'activité EC4 : Pratique réflexive	EC1 : 3 heures EC2 : 12 heures EC3 : 6 heures EC4 : 6 heures	Format : TD - TP
Noms et courriels des intervenants : Riad.Azzam@univ-nantes.fr - Catherine.Blanco@univ-nantes.fr - Jeanpierre.Lemenaze@univ-nantes.fr		

Contenus

- **EC1 et EC3** : CPE et évaluation, management cognitif
- **EC2** : Inclusion, dispositif d'aide
- **EC4** : Analyse de l'activité

Objectifs pédagogiques

• EC1

- Comprendre les fonctions de l'évaluation dans l'action éducative : diagnostic, régulation, accompagnement, pilotage et valorisation des progrès.
- Construire des indicateurs pertinents pour évaluer un projet vie scolaire, une action éducative ou un dispositif de suivi des élèves.
- Identifier les biais cognitifs susceptibles d'affecter l'évaluation des situations et des élèves, afin de développer une décision plus équitable.
- Savoir analyser son environnement professionnel, l'activité et ses pratiques
- Savoir construire sa place et son action dans son environnement professionnel de manière continue

• EC2

Comprendre les enjeux, les cadres réglementaires et les pratiques de l'école inclusive. Développer les compétences nécessaires à l'accompagnement de la diversité des élèves et à la mise en œuvre d'environnements éducatifs favorisant l'accès aux apprentissages de tous les élèves

• EC3

- Comprendre la notion de management cognitif appliquée à l'EPL, en l'envisageant comme un pilotage intellectuel de l'action éducative : production, circulation, partage et mobilisation des connaissances utiles à l'accompagnement des élèves.
- Identifier la contribution spécifique du CPE au management cognitif de l'établissement, à travers l'analyse des informations de vie scolaire, le suivi des élèves, la coordination des acteurs et la mise en synergie des compétences de la communauté éducative.
- Construire des outils d'évaluation et d'aide à la décision permettant de passer d'une accumulation d'informations sur les élèves à un diagnostic éducatif partagé, au service de l'action collective, de la prévention et de l'amélioration du climat scolaire

Évaluation

	Écrit	Oral	Exposé	Dossier
Contrôle continu	X			
Évaluateurs	EC1 et EC3 : Jean-Pierre Le Menahèze EC2 : Catherine Blanco-Pellerin EC4 : Riad Azzam			

Références conseillées

- Ebersold, S. (2017). L'école inclusive : un défi pour l'école. Repères pratiques pour la scolarisation des élèves en situation de handicap. Paris : Presses Universitaires de France.
- Perrenoud, P. L'évaluation des élèves. De la fabrication de l'excellence à la régulation des apprentissages. De Boeck, 1998.
- Allal, L. & Mottier Lopez, L. Évaluation formative et régulation des apprentissages. De Boeck, 2007.
- R.Etienne-Y Fumat : l'analyse des pratiques éducatives
- J-P Obin : l'analyse des situations éducatives
- J Ardoine : l'analyse des situations conflictuelles
- J Noel l'analyse des pratiques éducative
- Bouvier, Alain. (2011). Le management cognitif d'un établissement scolaire : vers un pilotage intellectuel de l'action. Poitiers : SCÉRÉN-CNDP / CRDP de Poitou-Charentes

UE33

Master enseignement et éducation

Parcours CPE

Master 2 Semestre 1	Appréhender le contexte de l'action éducative (principes, valeurs)	
EC1 : Cadre juridique et action éducative EC2 : Construction éthique de la pratique éducative EC3 : Analyse de l'activité EC4 : Pratique réflexive	EC1 : 12 heures EC2 : 9 heures EC3 : 6 heures EC4 : 3 heures	Format : TD - TP
Noms et courriels des intervenants : Riad.Azzam@univ-nantes.fr - Catherine.Blanco@univ-nantes.fr - celine.chauvigne@univ-nantes.fr - Jeanpierre.Lemenaze@univ-nantes.fr		

Contenus

• **EC1**

Responsabilité juridique, droit, morale

• **EC2**

Sanction éducative

• **EC3 et EC4**

Analyse de l'activité, visites

Objectifs

• **EC1**

Appréhender et analyser les différentes responsabilités juridiques liées à l'exercice du métier de CPE (civile, pénale administrative et disciplinaire). Texte et jurisprudence

• **EC2**

- Distinguer punition, sanction, mesure de prévention, mesure de réparation et procédure disciplinaire dans le cadre réglementaire du second degré.

- Construire une posture éducative de la sanction : responsabiliser l'élève, restaurer la règle commune, protéger le collectif et prévenir la récidive.

- Analyser des dilemmes professionnels liés à la justice scolaire, à la proportionnalité et à l'égalité de traitement

• **EC3 et EC4**

Développer une compréhension située du métier de CPE à travers l'analyse de l'activité des élèves et du CPE. Articulé

Évaluation

	Écrit	Oral	Exposé	Dossier
Contrôle continu	X			
Évaluateurs	EC1 : Riad Azzam, EC2 : Jean-Pierre Le Menahèze EC3 et EC4 : Riad Azzam, Catherine Blanco-Pellerin, Céline Chauvigné			

Références conseillées

- Prairat, E. La Sanction en éducation. PUF, Que sais-je ?, 2021.
- Debarbieux, É. (dir.). L'impasse de la punition à l'école : des solutions alternatives en classe. Dunod, 2022.
- Le droit de la vie scolaire, Yann Buttner André Maurin Dalloz 2024

UE34

Master enseignement et éducation		
Parcours CPE		
Master 2 Semestre 1	Développer une pratique réflexive dans le cadre d'une recherche liée au terrain d'exercice	
EC1 : Production d'un mémoire EC2 : Suivi recherche	EC1 : 15 heures EC2 : 1 heures	Format : TD - TP
Noms et courriels des intervenants : celine.chauvigne@univ-nantes.fr		

Contenus

Le travail de pratique réflexive et de production d'un mémoire prend appui sur le travail réalisé en M1. Le premier semestre sera le temps d'une démarche d'analyse du terrain de stage à partir du travail réalisé en M1. Il s'agira de produire une seconde méthodologie de recherche (collecte de données) sur le thème développé en M1 et en partant de l'activité éducative du stagiaire sur le terrain. Cette collecte de données donnera lieu à une analyse puis à un retour sur les hypothèses développées en M1. Une étude comparative des résultats sera effectuée en M1 et en M2. L'objectif de cette étude comparative vise à produire une étude critique de l'activité éducative du stagiaire sur le terrain. Les compétences développées seront travaillées à l'aune de cette réflexion.

Objectifs

- Construire des éléments de professionnalité par le travail de recherche
- Maîtrise des dimensions épistémologiques et méthodologiques de la recherche
- Construire une méthodologie de recherche et de collecte de données
- Analyser et confronter les hypothèses aux résultats observés

Évaluation

	Écrit	Oral	Exposé	Dossier
Contrôle continu	X			
Évaluateur	Céline Chauvigné			

Références conseillées

Les références dépendent du sujet choisi par l'étudiant et du directeur de mémoire

STRUCTURE GÉNÉRALE DU M2 (SEMESTRE 4)

UE41

Master enseignement et éducation		
Parcours CPE		
Master 2 Semestre 2	S'approprier le cadre général de l'action éducative	
EC1 : Organisation de la vie scolaire EC2 : Suivi et encadrement des élèves EC3 : Communiquer et collaborer au sein de la communauté éducative EC4 : Analyse de l'activité EC5 : Pratique réflexive	EC1 : 15 heures EC2 : 16 heures EC3 : 15 heures EC4 : 6 heures EC5 : 1 heures	Format : TD - TP
Noms et courriels des intervenants : Riad.Azzam@univ-nantes.fr - Jeanpierre.Lemenahze@univ-nantes.fr		

Contenus

• EC1

- Identifier les contraintes temporelles du métier de CPE et distinguer urgence, importance, prescription institutionnelle et priorités éducatives.
- Construire une organisation professionnelle soutenable : planifier, déléguer, ritualiser, suivre les dossiers et préserver des temps d'analyse.
- Mettre en place des outils de pilotage du service vie scolaire permettant d'anticiper les périodes sensibles et de réguler la charge de travail.

• EC2

Comprendre les apports et les limites des neurosciences pour l'accompagnement des adolescents : attention, mémoire, émotions, stress, motivation et fonctions exécutives.
Relier les connaissances sur le développement adolescent à des gestes professionnels de CPE : accueil, écoute, cadrage, explicitation, accompagnement du travail personnel.

• EC3

Approfondir la connaissance et la maîtrise de la compétence P9 du référentiel en lien avec les compétences P1-valeurs de la République,

• EC4

Observer une situation professionnelle en distinguant activité prescrite, activité réalisée et activité empêchée.

Mettre en mots les raisonnements professionnels engagés dans l'action : perception des indices, décisions rapides, ajustements relationnels, régulations collectives.

Utiliser l'analyse de l'activité pour transformer les pratiques de suivi, de prévention et de communication avec les élèves.

• EC5

Organisation de débats thématiques sur le numérique et l'EMI à partir de sources issues de la recherche. Débats pilotés par les étudiants.

Évaluation

	Écrit	Oral	Exposé	Dossier
Contrôle continu	X			
Évaluateurs	EC1, EC2 et EC4 : Jean-Pierre Le Menahèze EC3 et EC5 : Riad Azzam			

Références conseillées

- Covey, S. Les 7 habitudes de ceux qui réalisent tout ce qu'ils entreprennent. J'ai lu, 2019.
- Zara, O. Le management de l'intelligence collective. M21 Éditions, 2016.
- Sociologie du numérique. De Dominique Boullier. Armand Colin Paris- 2014
- Vie scolaire et usage du numérique. La parole de l'élève. De Bruno Devauchelle. Administration et Education – 2015 – N°146

UE42

Master enseignement et éducation		
Parcours CPE		
Master 2 Semestre 2	Analyser les situations éducatives et leurs contextes	
EC1 : Formes, fonctions et enjeux de l'évaluation EC2 : Pratique professionnelle et contexte (élèves et EPLE) EC3 : Analyse de l'activité EC4 : Pratique réflexive	EC1 : 3 heures EC2 : 12 heures EC3 : 6 heures EC4 : 6 heures	Format : TD - TP
Noms et courriels des intervenants : Riad.Azzam@univ-nantes.fr - Catherine.Blanco@univ-nantes.fr - celine.chauvigne@univ-nantes.fr - Jeanpierre.Lemenaheze@univ-nantes.fr		

Contenus et objectifs pédagogiques

• EC1 et EC2

- Comprendre les principes juridiques, historiques et éducatifs de la laïcité à l'École afin de les inscrire dans les missions du CPE, la vie scolaire et la formation citoyenne des élèves.
- Identifier les situations professionnelles mettant en jeu la laïcité, les valeurs de la République, les discriminations, les atteintes au vivre-ensemble ou les phénomènes d'emprise, afin de construire des réponses éducatives adaptées, graduées et concertées.
- Connaître les cadres institutionnels de prévention de la radicalisation et les procédures de signalement, en distinguant ce qui relève de l'observation éducative, de l'accompagnement, du dialogue avec les familles, du travail partenarial et de l'alerte aux autorités compétentes.
- Développer une posture professionnelle éthique et sécurisante permettant d'articuler fermeté du cadre, respect des libertés individuelles, protection des élèves et travail collectif au sein de l'EPL.

• EC3

- S'approprier la méthode de l'instruction au sosie pour rendre visibles les savoirs d'action, les choix implicites et les arbitrages du CPE.
- Développer une posture réflexive à partir de situations ordinaires ou critiques de vie scolaire.
- Identifier ce qui, dans l'activité réelle, peut être stabilisé, transformé ou discuté collectivement pour améliorer la pratique professionnelle.

• EC4

Développer une compréhension située du métier de CPE à travers l'analyse de l'activité des élèves et du CPE. Articulé aux stages en établissement et aux enseignements, acquérir des outils théoriques et méthodologiques pour analyser des situations éducatives réelles et construire une posture réflexive sur les pratiques professionnelles.

Évaluation

	Écrit	Oral	Exposé	Dossier
Contrôle continu	X			
Évaluateurs	EC1, EC2 et EC3 : Jean-Pierre Le Menahèze EC4 : Riad Azzam, Catherine Blanco-Pellerin, Céline Chauvigné			

Références conseillées

- Bruley, J.-L., & Colin, P. (2019). Les religions, l'école et la laïcité : 20 situations réelles analysées et commentées. Paris : Hachette Éducation.
- Hennette Vauchez, S. (2023). L'école et la République : la nouvelle laïcité scolaire. Paris : Dalloz.
- Lantheaume, F., & Urbanski, S. (2023). Laïcité, discriminations, racisme : les professionnels de l'éducation à l'épreuve. Lyon : Presses universitaires de Lyon.

UE43

Master enseignement et éducation

Parcours CPE

Master 2 Semestre 2		Appréhender le contexte de l'action éducative (principes, valeurs)
EC1 : Cadre juridique et action éducative EC2 : Construction éthique de la pratique éducative EC3 : Analyse de l'activité EC4 : Pratique réflexive	EC1 : 12 heures EC2 : 9 heures EC3 : 6 heures EC4 : 3 heures	Format : TD - TP
Noms et courriels des intervenants : Riad.Azzam@univ-nantes.fr - Catherine.Blanco@univ-nantes.fr - celine.chauvigne@univ-nantes.fr - Jeanpierre.Lemenaheze@univ-nantes.fr		

Contenus

• EC1

- Le CPE entre le Droit et la Morale : évolution du cadre de l'exercice du métier (la jurisprudence de la vie scolaire)
- Le code déontologique du CPE ! (Entre éthique et déontologie)
- Mise en situation professionnelle (prise de décision en se basant sur le droit, la morale, l'éthique et la déontologie)

• EC2

Déontologie du conseiller principal d'éducation : mobilisation du cadre juridique et institutionnel et des valeurs de la république afin de construire des principes déontologiques dans la prise de décision et (mise en situation éducative : exploitation des situations vécues en établissement d'exercice)

• EC3

Analyse de l'activité- visites

• EC4

Pratique réflexive : instruction au sosie

Objectifs pédagogiques

• EC1

Adapter sa posture professionnelle et intégrer les dimensions éthiques et déontologiques du métier en connaissance du cadre juridique

• EC2

- Adapter sa posture professionnelle et intégrer les dimensions éthiques et déontologiques du métier ; identifier et résoudre des dilemmes professionnels
- Inscrire son action dans un cadre juridique

• EC3

Développer une compréhension située du métier de CPE à travers l'analyse de l'activité des élèves et du CPE. Articulé aux stages en établissement et aux enseignements, acquérir des outils théoriques et méthodologiques pour analyser des situations éducatives réelles et construire une posture réflexive sur les pratiques professionnelles.

• EC4

- S'approprier la méthode de l'instruction au sosie pour rendre visibles les savoirs d'action, les choix implicites et les arbitrages du CPE.
- Développer une posture réflexive à partir de situations ordinaires ou critiques de vie scolaire.
- Identifier ce qui, dans l'activité réelle, peut être stabilisé, transformé ou discuté collectivement pour améliorer la pratique professionnelle.

Évaluation

	Écrit	Oral	Exposé	Dossier
Contrôle continu	X			
Évaluateurs	EC1 et EC4 : Jean-Pierre Le Menahèze EC2 : Riad Azzam, EC3 : Riad Azzam, Catherine Blanco-Pellerin, Céline Chauvigné			

Références conseillées

- Obin Jean-Pierre, Daux Chantal. 20 Situations réelles de vie scolaire, Hachette éducation, 2015
- Marsollier C. sous la direction de, L'éthique à l'école. Quels enjeux ? Quels défis ? Berger-Levrault. 2019
- Ethique et déontologie dans l'éducation nationale (sous la direction de Jean François Dupeyron et Christophe Miqueu)
- Clot, Y. Travail et pouvoir d'agir. PUF, 2008.
- Schön, D. Le praticien réflexif. Logiques, 1994.

UE44

Master enseignement et éducation		
Parcours CPE		
Master 2 Semestre 2	Développer une pratique réflexive dans le cadre d'une recherche liée au terrain d'exercice	
EC1 : Production d'un mémoire EC2 : Suivi recherche	EC1 : 14 heures EC2 : 2 heures	Format : TD - TP
Noms et courriels des intervenants : celine.chauvigne@univ-nantes.fr		

Contenus

Le travail de pratique réflexive et de production d'un mémoire prend appui sur le travail réalisé en M1. Le premier semestre sera le temps d'une démarche d'analyse du terrain de stage à partir du travail réalisé en M1. Il s'agira de produire une seconde méthodologie de recherche (collecte de données) sur le thème développé en M1 et en partant de l'activité éducative du stagiaire sur le terrain. Cette collecte de données donnera lieu à une analyse puis à un retour sur les hypothèses développées en M1. Une étude comparative des résultats sera effectuée en M1 et en M2. L'objectif de cette étude comparative vise à produire une étude critique de l'activité éducative du stagiaire sur le terrain. Les compétences développées seront travaillées à l'aune de cette réflexion.

Le second semestre sera le lieu de la préparation à la soutenance et de ce qui doit être mis à la discussion, tant dans l'organisation du mémoire que lors de la soutenance. Cette démarche réflexive vise à fixer ce qui est pertinent et ce qui est encore à renforcer tant du point de vue des compétences professionnelles que du point de vue des compétences scientifiques. Il convient d'instituer l'autonomie du futur CPE à l'autoformation et au regard réflexif sur sa pratique et ce à l'aide des outils scientifiques mobilisés durant ces deux années

Évaluation

	Écrit	Oral	Exposé	Dossier
Contrôle continu	X			
Évaluateur	Céline Chauvigné			

Références conseillées

Les références dépendent du sujet choisi par l'étudiant et du directeur de mémoire

RÉFÉRENTIEL DES COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES DES MÉTIER S DU PROFESSORAT ET DE L'ÉDUCATION

La liste des compétences professionnelles «que les professeurs, professeurs documentalistes et conseillers principaux d'éducation doivent maîtriser pour l'exercice de leur métier» a été publiée au Journal officiel du 18 juillet 2013.

http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin_officiel.html?cid_bo=73066

Compétences communes

Il est attendu de tous les professeurs et personnels d'éducation les compétences suivantes :

- Faire partager les valeurs de la République
- Inscrire son action dans le cadre des principes fondamentaux du système éducatif et dans le cadre réglementaire de l'École
- Connaître les élèves et les processus d'apprentissage
- Prendre en compte la diversité des élèves
- Accompagner les élèves dans leur parcours de formation
- Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques
- Maîtriser la langue française à des fins de communication
- Utiliser une langue vivante étrangère dans les situations exigées par son métier
- Intégrer les éléments de la culture numérique nécessaires à l'exercice de son métier
- Coopérer au sein d'une équipe
- Contribuer à l'action de la communauté éducative
- Coopérer avec les parents d'élèves
- Coopérer avec les partenaires de l'école
- S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel.

Compétences spécifiques aux professeurs

Les professeurs sont des «professionnels porteurs de savoirs et d'une culture commune» et des «praticiens experts des apprentissages», deux qualités qui justifient ces compétences particulières :

- Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique
- Maîtriser la langue française dans le cadre de son enseignement
- Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves
- Organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves
- Évaluer les progrès et les acquisitions des élèves.

Compétences spécifiques aux professeurs documentalistes

Les professeurs documentalistes doivent assurer l'acquisition d'une culture de l'information et des médias, l'organisation des ressources pédagogiques de l'établissement, et l'ouverture de l'établissement sur son environnement éducatif, culturel et professionnel :

- Maîtriser les connaissances et les compétences propres à l'éducation aux médias et à l'information
- Mettre en œuvre la politique documentaire de l'établissement qu'il contribue à définir
- Assurer la responsabilité du centre de ressources et de la diffusion de l'information au sein de l'établissement
- Contribuer à l'ouverture de l'établissement scolaire sur l'environnement éducatif, culturel et professionnel, local et régional, national, européen et international.

Compétences spécifiques aux conseillers principaux d'éducation (CPE)

Les CPE animent la politique éducative de l'établissement et accompagnent les élèves dans leur formation :

- Organiser les conditions de vie des élèves dans l'établissement, leur sécurité, la qualité de l'organisation matérielle et la gestion du temps
- Garantir, en lien avec les autres personnels, le respect des règles de vie et de droit dans l'établissement
- Impulser et coordonner le volet éducatif du projet d'établissement
- Assurer la responsabilité de l'organisation et de l'animation de l'équipe de vie scolaire
- Accompagner le parcours de l'élève sur les plans pédagogique et éducatif
- Accompagner les élèves, notamment dans leur formation à une citoyenneté participative
- Participer à la construction des parcours des élèves
- Travailler dans une équipe pédagogique.

DÉTAIL DU RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES DES CPE

Comme il est précisé dans la circulaire du 28 octobre 1982, « l'ensemble des responsabilités exercées par la conseillère principale ou le conseiller principal d'éducation se situe dans le cadre général de la « vie scolaire » et peut se définir ainsi : placer les adolescents dans les meilleures conditions de vie individuelle et collective d'épanouissement personnel ».

Fondant leur action sur la connaissance de la situation individuelle et collective des élèves, les conseillers principaux d'éducation concourent, au plus près des réalités scolaires et sociales de l'établissement, à la définition de la politique éducative. Comme tous les membres de la communauté éducative, ils contribuent à expliciter, faire comprendre et accepter les règles de vie et de droit en vigueur au sein de l'établissement.

C1. Organiser les conditions de vie des élèves dans l'établissement, leur sécurité, la qualité de l'organisation matérielle et la gestion du temps

- Veiller au respect des rythmes de travail des élèves et organiser leur sécurité.

- Organiser l'accueil, les conditions d'entrée et de sortie des élèves, les déplacements et la surveillance ; les zones de travail et d'études collectives ainsi que les zones récréatives avec le souci de contribuer au bien-être des élèves.

Les conseillers principaux d'éducation sont conseillers de l'ensemble de la communauté éducative et animateurs de la politique éducative de l'établissement.

en provenance ou à destination de l'équipe de direction, des personnels de l'établissement, des élèves et des parents, notamment par l'usage des outils et ressources numériques.

C 2. Garantir, en lien avec les autres personnels, le respect des règles de vie et de droit dans l'établissement

- Participer à l'élaboration du règlement intérieur et à son application.

- Promouvoir, auprès des élèves et de leurs parents, les principes d'organisation et les règles de vie, dans un esprit éducatif.

- Contribuer à l'enseignement civique et moral de l'élève ainsi qu'à la qualité du cadre de vie et d'étude.

- Identifier les conduites à risque, les signes d'addiction, les comportements dégradants et délictueux avec les personnels sociaux et de santé et les conseillers d'orientation-psychologues, et contribuer à leur résolution en coopération avec les personnes ressources internes ou externes à l'institution.

- Conseiller le chef d'établissement, ainsi que les autres personnels, dans l'appréciation des punitions et des sanctions.

- Prévenir, gérer et dépasser les conflits en privilégiant le dialogue et la médiation dans une perspective éducative.

C 3. Impulser et coordonner le volet éducatif du projet d'établissement

- Recueillir et communiquer les informations permettant de suivre l'assiduité des élèves et de lutter contre l'absentéisme.

- Contribuer au repérage des incivilités, des formes de violence et de harcèlement, et à la mise en œuvre de mesures qui permettent de les faire cesser avec le concours des équipes pédagogiques et

éducatives.

- Élaborer et mettre en œuvre des démarches de prévention et connaître les missions des partenaires de l'établissement pour la lutte contre la violence et l'éducation à la santé (CESC).

- Conseiller le chef d'établissement et le gestionnaire sur l'aménagement et l'équipement des espaces, afin de permettre l'installation de conditions de vie et de travail qui participent à la sérénité du climat scolaire.

- Contribuer activement au développement de l'animation socio-éducative et à la mise en œuvre d'une politique de formation à la responsabilité dans le cadre du projet d'établissement.

C 4. Assurer la responsabilité de l'organisation et de l'animation de l'équipe de vie scolaire

- Organiser les activités et les emplois du temps des personnels de la vie scolaire dans un souci de continuité, de cohérence et d'efficacité du service.

- Préparer et conduire les réunions de coordination et d'organisation de l'équipe et en formaliser les conclusions.

- Évaluer les besoins de formation des membres de l'équipe et proposer des formations.

Les conseillers principaux d'éducation remplissent une fonction d'éducateur au sein de l'établissement : ils assurent le suivi individuel et collectif des élèves en association avec les personnels enseignants,

Les conseillers principaux d'éducation accompagnent le parcours de formation des élèves.

contribuent à la promotion de la santé et de la citoyenneté et, par les actions éducatives qu'ils initient ou auxquelles ils participent, ils préparent les élèves à leur insertion sociale.

Au sein d'un établissement, en particulier dans une structure qui dispose d'un internat, ils apportent une contribution essentielle à l'élaboration d'un projet pédagogique, éducatif et socioculturel.

Les conseillers principaux d'éducation sont des acteurs à part entière de l'appropriation par l'élève du socle commun de connaissances, de compétences et de culture en tant qu'ils accompagnent les élèves dans leur parcours et la construction de leur projet personnel.

C 5. Accompagner le parcours de l'élève sur les plans pédagogique et éducatif

- Savoir mener un entretien d'écoute dans le cadre du suivi individuel des élèves et de la médiation.

- Œuvrer à la continuité de la relation avec les parents et collaborer

avec tous les personnels de l'établissement en échangeant avec eux des informations sur le comportement et l'activité de l'élève – ses résultats, ses conditions de travail, son assiduité – afin de contribuer à l'élaboration de réponses collectives pour aider les élèves à surmonter les difficultés qu'ils rencontrent.

- Contribuer au suivi de la vie de la classe, notamment en prenant part aux réunions d'équipes pédagogiques et éducatives ainsi qu'au conseil des professeurs et au conseil de classe et en collaborant à la mise en œuvre des projets.
- Participer aux travaux du conseil pédagogique, notamment en contribuant aux projets transversaux discutés et préparés dans ce conseil.
- Connaître les compétences des différents intervenants dans la prévention du décrochage.

C 6. Accompagner les élèves, notamment dans leur formation à une citoyenneté participative

- Encourager et coordonner les initiatives des élèves dans le cadre de la vie lycéenne ou collégienne et créer une dynamique d'échanges et de collaboration entre eux notamment en prenant appui sur les enseignements civiques, juridiques et sociaux.
- Veiller à la complémentarité des dispositifs se rapportant à la citoyenneté participative et représentative, favoriser la participation des élèves aux instances représentatives et contribuer à leur animation (CVL, CESC, délégués de classe, conférence des délégués, conseil d'administration, commission permanente, conseil de discipline, etc.).
- Assurer la formation des délégués élèves.
- Accompagner les élèves dans la prise de responsabilités, en utilisant notamment le foyer socio-éducatif et la maison des lycéens comme espace d'apprentissage et d'éducation à la citoyenneté. - Impulser et favoriser la vie associative et culturelle.

C 7. Participer à la construction des parcours des élèves

- Contribuer avec les enseignants et avec le concours des assistants d'éducation aux dispositifs d'accompagnement des élèves.
- Assurer la liaison avec les responsables de la prise en charge complémentaire des élèves hors temps scolaire dans les collèges ou lycées à organisation pédagogique aménagée (classes à horaires aménagés, sections sportives, pôles sportifs de haut niveau).
- Contribuer, avec les enseignants, les professeurs documentalistes et les conseillers d'orientation psychologues, au conseil et à l'accompagnement des élèves dans l'élaboration de leur projet personnel.

Les conseillers principaux d'éducation sont acteurs de la communauté éducative.

Les conseillers principaux d'éducation sont appelés à coopérer avec de nombreux partenaires, à participer à des rencontres collectives auxquelles les parents sont associés et à contribuer aux

actions éducatives culturelles, notamment artistiques, scientifiques et sportives.

C 8. Travailler dans une équipe pédagogique

- Coopérer avec les professeurs pour élaborer des situations d'apprentissage en vue de développer et d'évaluer les compétences visées (socle commun de connaissances, de compétences et de culture, référentiels professionnels, etc.).
- Contribuer à l'élaboration du volet éducatif du projet d'établissement.
- Contribuer à faciliter la continuité des parcours des élèves et à la prise en compte des transitions d'un cycle à l'autre.
- Conseiller le chef d'établissement pour organiser les partenariats avec les autres services de l'État, les collectivités territoriales, les associations complémentaires de l'école, les acteurs socio-économiques.

Circulaire n° 2015-139 du 10-8-2015 relative aux Missions des conseillers principaux d'éducation
http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=91890

Aide mémoire Madoc

Comment accéder à Madoc

- Depuis les webservices de l'intranet (<http://www.univ-nantes.fr/intranet>).
- En tapant l'adresse <http://madoc.univ-nantes.fr> directement dans votre navigateur internet.

Comment se connecter à Madoc

Vous devez saisir les informations indiquant votre identité numérique, que ce soit au niveau de l'intranet lorsque vous vous y connecterez ou de Madoc si vous ne passez pas par l'intranet.

- Votre identifiant : votre numéro d'étudiant (précédé d'un E).
- Votre mot de passe : distribué lors de votre inscription.

En cas de perte de votre mot de passe :

- rendez-vous dans un kiosque info (les emplacements des kiosques info sont disponibles sur l'intranet en tapant kiosque info dans le moteur de recherche)
- écrivez un mail à motdepasse@univ-nantes.fr en indiquant votre numéro d'étudiant, la raison de votre requête et un moyen de vous joindre (téléphonique de préférence).

Changement du mot de passe :

- rendez-vous sur le webservice « mot de passe » de l'intranet (seulement accessible depuis l'intérieur de l'Université).

Qu'est-ce qu'on peut trouver sur Madoc ?

Chaque espace de cours sur Madoc peut-être géré par un ou plusieurs enseignants. Certains espaces ne sont néanmoins gérés par personne, le cours étant vide dans ce cas.

Voilà les éléments que vous pourrez trouver sur Madoc :

- des documents pédagogiques (cours, TD, etc...) à consulter ou à télécharger
- des activités pédagogiques (test d'évaluation, sondage, forum) auxquels il vous sera éventuellement demandé de participer.

FAQ

Je n'arrive pas à me connecter avec mes identifiants

Consultez la page « Etudiants : comment se connecter à son intranet ? » ou rapprochez-vous du correspondant informatique de votre composante

Je me connecte mais il me manque un ou plusieurs cours sur la page d'accueil de Madoc

Commencez par signaler ce problème à l'enseignant de ce cours. Peut-être qu'il n'utilise pas Madoc. Si le problème est avéré vous pouvez nous envoyer un mail à support-tice@univ-nantes.fr en expliquant la nature de votre problème et en précisant votre n° d'étudiant, l'intitulé et le code « Madoc » du cours ainsi que le nom de l'enseignant responsable.

J'accède à l'espace Madoc de l'enseignant mais je ne vois pas l'activité ou la ressource dont il a fait référence.

L'organisation et la gestion de chaque espace Madoc est propre à chaque enseignant. Rapprochez-vous de l'enseignant qui pourra vous renseigner de manière précise ou qui pourra nous contacter à support-tice@univ-nantes.fr si la situation ne lui semble pas normale.

Site de Nantes

4, chemin de Launay Violette
BP 12227
44322 Nantes cedex 3
02 53 59 23 00

Site d'Angers

7, rue Dacier
49000 Angers
02 41 22 74 00

Site de Laval

19, rue de Clermont
BP 1437
53014 Laval cedex
02 43 69 08 59

Site du Mans

11, boulevard Pythagore
72000 Le Mans
02 43 77 69 00

Site de La Roche-sur-Yon

221, rue Hubert Cailler - CS 50020
85000 La Roche-sur-Yon cedex
02 53 80 41 00

